

24 octobre 2000

00.360

## **Question Philippe Wälti**

### **Attribution de permis B**

Lors de la séance du 4 octobre 2000, en réponse à la motion interpartis 00.158, du 3 octobre 2000, concernant le personnel hospitalier, la cheffe du Département de la justice, de la santé et de la sécurité a dit être l'un des plus grands demandeurs de permis B du canton.

La pénurie de personnel ne touche pas que le secteur hospitalier, les secteurs primaire et secondaire se plaignent aussi de difficultés pour trouver du personnel.

Le Conseil d'Etat envisage-t-il d'être plus souple dans ses attributions de permis pour d'autres secteurs économiques?